

LE BELEM, un patrimoine à l'école de la vie



Septembre 2009, le *Belem* navigue sous pavillon français au large des côtes normandes. Navire de commerce, yacht de plaisance puis bateau-école, le *Belem* est un bel exemple de réutilisation d'un patrimoine protégé. Propriété aujourd'hui de la Fondation *Belem*, il sillonne à nouveau les mers grâce à un soutien financier continu des Caisses d'Épargne qui se chiffre à plus d'un million et demi d'euros par an. Retour sur un mécénat exemplaire de plus de 30 années PAR FLORENCE TRUBERT, RÉDACTRICE EN CHEF.

YVRE PLUSIEURS VIES

Tout au long de l'année 2009, aura été célébré le 30e anniversaire de la renaissance du *Belem* avec le retour en France et le choix d'une nouvelle destinée pour le dernier des grands voiliers de commerce français du XIX^e siècle.

YVRE PLUSIEURS VIES

En 1976, un trois-mâts gisant sur un quai de Venise est mis en vente par les chantiers navals de la ville, c'est le *Giorgio Cini*. Une association de sauvegarde des vieux navires français (ASCAFN) se mobilise alors pour rapatrier en France le voilier qui n'est autre que le *Belem*. Une collecte de fonds est lancée s'appuyant sur une mobilisation de l'opinion publique mais sans succès. C'est alors que l'Union Nationale des Caisses d'Epargne, en la personne de son délégué général, Jérôme Pichard, décide de faire un geste novateur pour l'époque en rachetant le célèbre navire pour un montant de 4,5 millions de Francs (700 000 euros). L'acte de vente est signé le 23 janvier 1979 ; les travaux sur la coque, nécessaires à la traversée de retour vers la France, peuvent s'engager. Le *Giorgio Cini* quitte Venise, le 15 août 1979, remorqué par la Marine nationale, partenaire de ce retour et le 17 septembre, c'est sous son nom d'origine, *Belem*, qu'il entre triomphalement dans la rade de Brest. De 1982 à 1985, le navire est amarré à Paris, face à la tour Eiffel, pour le faire connaître auprès d'un très large public et poursuivre les travaux d'aménagement avec de nombreux artisans et bénévoles. En 1984, l'obtention du classement au titre des monuments historiques, dans la catégorie des objets mobiliers, confirme l'intérêt patrimonial du voilier et son unicité. Début 1986, le *Belem* reprend la mer. Le 4 juillet, il est à New York pour participer à la célébration du centenaire de la statue de la Liberté, un monument de 10 ans son âgé !

En effet, c'est le 10 juin 1896 que le *Belem* est pour la première fois mis à l'eau dans le port de Nantes. C'est un trois-mâts barque avec une coque d'acier, construit par les chantiers Dubigeon à Chantenay-sur-Loire pour l'armateur Fernand Crouan et baptisé *Belem* du nom d'un port du Brésil où Étienne-Prudent Crouan a fondé en 1817 un comptoir commercial. Destiné au transport de marchandises, il effectue 33 campagnes de commerce jusqu'en 1913, rapportant notamment les fèves de cacao provenant d'Amazonie pour le compte du chocolatier Menier



Barer et tenir
le cap pour
que voque
le navire
© Benjamin
Decoin

droit d'entrée de 4 euros par personne à partir de 14 ans. « Nous tenons beaucoup à cette contribution des visiteurs », précise Éric Gavory, parce qu'elle génère une relation saine, généreuse et respectueuse vis-à-vis du navire même si cela va parfois à l'encontre de la pratique de certaines collectivités locales. Le *Belem* propose aussi à des entreprises la privatisation de ses espaces pour des réceptions à quai ou des sorties en mer et participe à de grandes manifestations en tant que représentant de la tradition maritime française.

Droit sur l'image, le *Belem* fait jurisprudence

La Fondation *Belem* s'est à plusieurs reprises confrontée à

l'utilisation non autorisée de l'image du trois-mâts et de sa marque notamment sur des produits dérivés. Plusieurs instances judiciaires ont été diligencées sur ce sujet ayant donné lieu à des arrêts de court d'appel qui ne reconnaissent au propriétaire du bien le droit de s'opposer à l'utilisation non autorisée de l'image, que dans la mesure où celle-ci lui cause un « trouble abnormal ».

Encore faut-il se mettre d'accord sur la signification de trouble abnormal, et l'appréciation des tribunaux en la matière est de plus en plus restrictive.

Prenant acte de ce contexte, la Fondation a limité les contrats de licence. Elle n'en conclut désormais qu'avec des auteurs ou fournisseurs qui réalisent des œuvres ou produits de qualité sur lesquels la Fondation considère qu'elle peut apposer son label officiel et en faire elle-même la promotion. Une marque va prochainement être déposée auprès de l'INPI à cet effet.

ÉVEILLER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Le 8 juillet 2009, dans les salons de l'état-major de la Marine à Paris, était signée entre Paul le Bihan, président de la Fondation *Belem*, et l'amiral Pierre-François Forissier, chef d'état-major de la Marine, une convention d'embarquement des élèves de l'École des mousses sur le trois-mâts *Belem*.

Cette convention prévoit que chaque année à l'automne, à la fin de son programme de navigation, le *Belem* accueille pendant 3 jours en 4 « bordées », les 150 élèves de la nouvelle promotion de l'École des mousses. Il s'agit d'offrir à ces futurs matins d'État, âgés de 16 et 17 ans, l'occasion d'une première prise de contact collective avec la mer, sur le pont d'un grand voilier où il y a tout à apprendre pour mieux comprendre...

Ancré depuis plus de 30 années, le mécénat des Caisses d'Épargne devra être repensé dans le cadre de la fusion du groupe avec la Banque Populaire. Le mécénat étant une affaire d'hommes et de passion, il faut espérer que l'extraordinaire épope du *Belem* continuera de mobiliser l'intérêt dont Paul le Bihan a si bien résumé les ressorts : « Maintenir pour que vive le navire, maintenir afin de témoigner de savoir-faire qui se perdent et de l'avenir du travail du compagnon, maintenir comme un défi lancé à l'ére des navires Kleenex, maintenir les règles élémentaires de vie à bord d'un bateau capable d'affronter toutes les mers, maintenir enfin pour enrichir chaque jour le livre de bord de la mémoire des cinq vies de notre fier trois-mâts. »

Informations pratiques

Fondation Belém
50, avenue Pierre Mendès-France
75201 Paris cedex 13
01 58 40 46 46
contact@fondationbelem.fr
www.fondationbelem.com